

CONTRAT D'ENGAGEMENT DE PARCOURS DE SOINS « ESSENTIEL »



Entre les soussignés :

Le Centre de Santé Digestive,
Adresse : 12 rue de Cannes 59000 Lille

Représenté par :

DELAHAYE Armonie, Diététicienne-nutritionniste
Fondatrice de Centre de Santé Digestive
Coordinatrice des programmes de soins
BARBRY Florence, Docteur en pharmacie
NTELA LUNA Christian, coach sportif
CHAPUT Aude, kinésologue
MAHE Claude, hypnothérapeute
ZAWADZKI Chloé, sophorologue

Ci-après « le Centre »

ET

M./Mme : ...
Date de naissance : ...
Adresse : ...

Ci-après « le Bénéficiaire »

1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les droits, obligations et modalités de participation du Bénéficiaire dans le cadre du parcours personnalisé de soins proposé par le Centre, incluant :

le nombre et la nature des consultations ou séances (diététicienne-référente, docteur en pharmacie, sophrologue, hypnothérapeute, coach sportif et kinésologue),

les modalités de tarification et de paiement,

les engagements réciproques partagés afin d'assurer une prise en charge de qualité.

2. Description du parcours de soins « **ESSENTIEL** »

Discipline	Nombre de séances	Objectifs	Travaux du patient
Diététicienne-nutritionniste	2	1^{er} séance : Discussion sur l'intérêt du lancement d'un parcours de soins pluridisciplinaire. Mise en place des premières recommandations nutritionnelles suite à l'anamnèse complète du bénéficiaire. 2^{ème} séance – en téléconsultation : Mise en place d'un plan diététique avec une approche quantitative de l'alimentation (portions, fréquence de certains aliments, calories limitées, ...).	1^{er} séance : Avoir rempli en amont les documents fournis par la diététicienne référente par email au minimum 48h avant la date de notre première consultation. 2^{ème} séance : Remplir le journal alimentaire et l'envoyer à la diététicienne au minimum 48h avant la date de notre téléconsultation.
Docteur en Pharmacie	3	1^{er} séance : - Evaluation complète du profil bénéficiaire, symptômes, hygiène de vie, génétique, environnement, historique médical - Analyse du retour des questionnaires - Recherche des causes profondes, lien avec d'autres organes - Bilan énergétique de biorésonance sur la partie digestive. 2^{ème} séance : - Point sur le ressenti du bénéficiaire, adaptation de la complémentation afin de poursuivre l'amélioration de son terrain et de ses symptômes. - Suivi par contrôle du bilan de biorésonance, réalignement fréquentiel.	1^{er} séance : Si besoin – analyses complètes sang, urine, médecine fonctionnelle, tests digestifs, ... Prendre la première complémentation fournie. 2^{ème} séance : Faire le point sur les différents résultats complémentaires souhaités.
Sophrologue	1	Evaluation de l'état global de stress et séance de lâché prise	A la suite de la consultation : Refaire la séance audio transmise par le praticien

Hypnothérapie	3	1 ^e séance : Rencontre, jeux d'imagination, tests hypnotiques et rencontre avec soi 2 ^e séance : Séance d'accompagnement au changement 3 ^e séance : Bilan et sensibilisation à l'autohypnose	A la suite de la première séance : Noter les changements perçus et les accueillir. A la suite de la 3 ^e séance : Pratiquer l'autohypnose et ancrer le changement
Coach sportif diplômé d'état	1	Entretien avec le coach, session pratique de 30 minutes et bilan de fin de séance.	Mettre en place les recommandations générales du coach sportif.
Kinésiologue	1	Relâcher les premières tensions associées à la problématique évoquée par le Bénéficiaire dans le cadre de son suivi global. Objectif : Enclencher une dynamique sereine pour aller vers le bien-être souhaité	Si le besoin s'est perçu lors de la séance : Quelques exercices seront fournis pour les reproduire à la maison.

Concernant la mise en place du parcours, par étape :

- ✚ Pour chaque début de parcours de soin, le Bénéficiaire devra effectué un premier rendez-vous chez la diététicienne référente pour ajuster son parcours en fonction de ses besoins.
- ✚ La demande de ce premier RDV de bilan se fera **uniquement par email ou par téléphone** sur armoniediet59@outlook.fr ou au **06.99.93.76.10**.
- ✚ Une fois que le Bénéficiaire aura rencontré l'ensemble des professionnels de santé, il prendra un temps d'évaluation avec le dernier praticien afin de mesurer les progrès avant et après son parcours de soins.
- ✚ Le Bénéficiaire s'engage à prendre ses RDV lui-même ou avec le praticien, notamment avec notre page internet www.centredesantedigestive.fr qui donne accès aux agendas de tous les praticiens du centre.

3. Tarifs et modalités financières

Tarifs des différentes consultations / séances :

Séance diététicienne : 70€ la première consultation et 25€ la seconde consultation en visio.

Séance docteur en pharmacie : 75€ la première consultation, 60€ la seconde séance.

Séance coach sportif : 40€ la séance

Séance kinésiologue : 65€ la séance

Séance sophrologue : Une consultation globale à 60€

Séance hypnothérapeute : 60€ la première séance, 50€ la suivante et la 3^e séance « bilan » est offerte.

Ce qui vous fait un total de **505€** le parcours.

Modalités de paiement :

Le paiement se fera par chèque, lors de la première consultation bilan auprès de la diététicienne référente. L'encaissement du chèque se fera le même mois durant lequel vous avez eu votre premier RDV auprès de la diététicienne référente.

Le bénéficiaire a la possibilité de payer en **3 fois 168.50€**, par chèque également. Dans ce cas de figure : Les chèques seront débités le 1^e, 3^e et 6^e mois.

Des possibilités de paiements différés via un terminal bancaire est actuellement étudié auprès de l'équipe du Centre de Santé Digestive.

En cas de demande de remboursement des consultations non honorées, il faudra respecter ces conditions :

- Ce contrat vous engage sur un délai de 6 mois à partir de votre premier RDV, les demandes de remboursement au-delà de ce délai ne seront pas effectuées : De fait, **au-delà de 6 mois** d'engagement, si vous avez décidé finalement d'abandonner le parcours de soin ou de ne pas reprendre RDV, aucune modalité de remboursement ne sera possible.
- En cas **d'annulation de vos RDV sur moins de 24h** il vous faudra nous transmettre un certificat de décès d'un proche ou une attestation médicale confirmant votre incapacité de vous présenter lors du RDV. Si tel n'est pas le cas, aucun remboursement ne sera possible.

Bien évidemment, en cas d'arrêt maladie ou maternité d'un des praticiens et que vous n'avez pas pu poser RDV dans les délais impartis, le remboursement de la séance sera possible. Dans ce cas, la demande se fera auprès de la diététicienne référente.

4. Engagements du Centre

Le Centre s'engage à :

- + fournir les professionnels compétents et qualifiés,
- + respecter la confidentialité et le secret médical,
- + assurer la coordination entre les différents professionnels,
- + informer le Patient en amont de chaque étape (objectifs, déroulement, risques éventuels),
- + proposer un planning raisonnable avec rendez-vous dans des délais acceptables,
- + évaluer régulièrement les progrès du Bénéficiaire.

5. Engagements du Bénéficiaire

Le Bénéficiaire s'engage à :

- + avoir plus de 18ans
- + assister aux consultations/séances planifiées,
- + suivre les prescriptions, recommandations et conseils des professionnels,

- + prévenir le Centre en cas d'empêchement ou d'annulation suffisamment à l'avance selon la politique du Centre,
- + signaler tout changement de situation (médical, personnel) pouvant impacter le suivi,
- + régler les honoraires ou frais selon les modalités convenues.

6. Durée du contrat / révision / sortie

Durée prévue du parcours : **6 mois** / 11 séances au total.

Ce contrat peut être révisé d'un commun accord entre le Centre et le Bénéficiaire si la situation change (évolution médicale, contraintes, etc.).

Le Bénéficiaire ou le Centre peut mettre fin au contrat avant terme **avec préavis de 2 semaines**, sous réserve de régler les séances déjà effectuées.

Le Bénéficiaire a également un **droit de rétractation de 7 jours** à la suite de la signature du contrat d'engagement, toujours sous réserve de régler les séances déjà effectuées.

7. Résolution des litiges

En cas de désaccord ou de difficulté dans le déroulement du parcours, les parties s'engagent à en discuter pour trouver une solution.

Si nécessaire, recours possible à un médiateur ou une instance externe compétente.

8. Informations légales

Confidentialité et protection des données personnelles : le Centre respecte la réglementation en vigueur (RGPD, secret professionnel et médical).

Consentement du Bénéficiaire : le Bénéficiaire déclare avoir reçu toutes les informations nécessaires, compris les modalités, les objectifs, les coûts, les engagements, et accepte de s'engager dans ce parcours de soins.

Fait à ..., le ...

Signature du Bénéficiaire : _____

Signature pour le Centre : _____



Centre de
Santé
Digestive